

Calendrier des concours CGénial – concours Quintesciences à l'Ecole

Piloté par « Sciences à l'école », et en partenariat avec la Fondation CGénial, le concours CGénial a pour objectif de promouvoir l'enseignement des sciences et de la technologie dans les collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels par la sélection de projets d'équipes innovants réunissant les élèves et leurs enseignants. Cette année, une finale académique est organisée non seulement pour CGénial collège, mais aussi pour CGénial lycée.

Concours Quintesciences à l'Ecole

Les attendus et les modalités de la finale académique de CGénial lycée rejoignent ceux du concours Quintesciences à l'Ecole. Dans un souci de cohérence, le concours Quintesciences ne sera donc pas organisé cette année et les groupes qui auraient déjà commencé à réfléchir à leur candidature sont invités à s'inscrire au concours CGénial lycée.

Premier et second tour

Les équipes dont les projets sont sélectionnés au premier tour d'inscription reçoivent une subvention. Date limite pour le premier tour (lycée et collèges) : 11 novembre 2018

<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

(Veiller à bien utiliser le formulaire spécifique aux 4 académies pilotes, dont l'académie de Versailles : <http://acver.fr/lyc-inscr-2019>).

Un second tour est organisé pour les deux concours, mais il ne permet pas de recevoir de subvention.

Le calendrier plus complet est accessible par ce lien <http://acver.fr/nial-calendrier-2019>

Sélection pour la finale nationale de CGénial lycée

L'académie de Versailles est l'une des 4 académies pilotes qui organiseront une finale académique pour les lycées généraux, technologiques et professionnels. Le groupe lauréat de cette finale académique participera à la finale nationale.

Parallèlement à la procédure de sélection académique, la procédure de sélection sur dossiers au niveau national perdure cette année pour ces 4 académies pilotes. De ce fait, un groupe non retenu comme lauréat lors de la finale académique peut être retenu lors de la sélection nationale sur dossiers.

Le règlement détaillé est disponible ici : <http://acver.fr/nial-rglement-2019>

Prix spécial thématique

Chaque année est accordé un **prix spécial thématique**. Le thème de cette année sera « Chimie et progrès », dans le cadre de l'opération portée par le ministère de l'éducation nationale « 2018-2019 : année de la chimie, de l'école à l'université ». Ce thème se veut source de créativité et aucunement contrainte : il n'est donc pas obligatoire, mais viendra récompenser lors de la finale nationale un ou plusieurs groupe(s) dont le projet s'inscrit dans ce thème, éventuellement donc en plus d'un autre prix déjà reçu.